



## Communiqué de l'AMUTC

8 février 2011

### Grand Paris Express : rien n'est joué... Montreuil peut gagner !

Sur l'initiative de **Jean-Pierre Brard**, député de Montreuil, l'AMUTC a participé à une délégation au cabinet du ministre de la ville, Maurice Leroy qui suit la question des transports du Grand Paris et qui a été l'artisan de l'accord entre le gouvernement et Jean-Paul Huchon, président de la région Ile-de-France pour le financement du plan régional de mobilisation et pour la réalisation de Grand Paris Express, nouveau réseau unifié de métro automatique reprenant l'essentiel des propositions de la Région (Arc Express) et de la SGP (métro du Grand Paris).

Cela nous a permis de faire entendre la voix des usagers montreuillois des transports en commun auprès des responsables gouvernementaux. Cela nous a également permis de recueillir des informations utiles pour la suite de l'action, car l'accord entre le gouvernement et la région doit être précisé dans les deux semaines qui viennent, notamment en ce qui concerne le choix du tracé pour le nouveau métro (*passera-t-il à Montreuil ?*), le prolongement de la ligne 9 et le prolongement de la ligne 11.

#### 1. L'AMUTC rappelle les demandes des Montreuillois.es dans le domaine des transports

- > Un réseau constitué de la M9 + M11 + T1 + M1 et la M3 à terme.
- > Le passage d'Arc Express de Val de Fontenay à Bobigny-La Folie, via Montreuil hôpital intercommunal et Carrefour des Ruffins.
- > Des bus plus fréquents et plus réguliers
- > Plus d'équité tarifaire, vite ! avec un ticket T+ qui donne accès au métro.

#### 2. Le cabinet du ministre éclaire la portée de l'accord avec la région et les suites qui vont y être données

Le ministre souhaitait répondre à la demande forte d'un accord qui s'est exprimée tout au long des débats. Cet accord devait être rendu public avant le 31 janvier afin de pouvoir être versé aux débats comme une contribution parmi d'autres, susceptible d'être cité dans le bilan des débats que les deux commissions du débat public vont établir pour la fin du mois de mars.

Par rapport aux deux dossiers soumis au débat (Arc Express et Grand Paris), **le changement principal consiste à prévoir un arc Est en proche banlieue**, arc qui n'était qu'en pointillé dans le dossier Arc Express et ignoré par le métro du Grand Paris. L'accord ne préjuge pas du tracé précis de cet arc Est. La carte annexée à l'accord présente plusieurs variantes sans en favoriser aucune. Elles sont sur un pied d'égalité.

La « vision commune » des conseils généraux du 93 et du 94 ne constitue qu'une contribution parmi d'autres. **Rien n'est figé.**

Pour évaluer la qualité de ces variantes, une mission a été confiée à Pascal Auzannet, de la DATAR. Il est important que l'AMUTC puisse le rencontrer avant le 26 février, date à laquelle il fera un point pour le ministre, avant de finaliser son rapport définitif pour la fin mars.

Pour l'évaluation des différents tracés, l'aspect aménagement et renouvellement urbain sera essentiel. Seront également pris en compte les critères de coût (**le tracé direct est le moins cher**), de trafic (**nombre de passagers attendus**) et de dé saturation du réseau existant (**le tracé direct est le plus efficace**).

Une fois cette évaluation réalisée, le ministre se rapprochera des élus afin de leur en présenter les résultats et de recueillir leurs avis et suggestions.

**Une question importante sera l'avis de la communauté d'agglomération Est Ensemble, qui réunit les communes concernées par le trajet direct.**

### **3. C'est la dernière ligne droite : l'AMUTC appelle à la mobilisation de tous**

A la suite de cette entrevue l'AMUTC lance un appel à la mobilisation des usagers, des élus et des associations :

- Pour que soient confirmés les points positifs de l'accord entre le gouvernement et la Région (le lancement d'un arc Est, le prolongement de la ligne 11, prolongement du tram T1 jusqu'à Val de Fontenay et le lancement immédiat des études pour le prolongement de la ligne 9)
- Pour que soit retenu, pour l'arc Est, le tracé direct de Val de Fontenay à Bobigny la Folie, celui qui dessert Montreuil en passant par les Ruffins (correspondance avec le tram) et par l'hôpital (correspondance avec les lignes 9 et 11).
- Pour que le prolongement de la ligne 11 aille en une seule phase jusqu'à Rosny Bois Perrier, afin de desservir la Boissière (l'accord prévoit que ce prolongement s'arrête, dans une première phase, à l'hôpital).

C'est pourquoi l'AMUTC a demandé le 3 février à la municipalité de Montreuil d'inscrire ce point à l'ordre du jour du prochain conseil municipal, qui a lieu le jeudi 10 février. Nous espérons une prise de position unanime du conseil municipal pour soutenir l'action des usagers montreuillois.

C'est pourquoi l'AMUTC va engager une démarche similaire en direction de la communauté d'agglomération Est Ensemble, dont l'avis pèsera lourd dans le choix définitif du tracé du métro automatique.